

Mars 2019

MONSIEUR LE MINISTRE, POUR AMÉLIORER L'ÉCOLE VOUS N'AVEZ PAS NOTRE CONFIANCE !

Le ministère de l'Éducation nationale poursuit sa **politique éducative rétrograde et libérale** sans prendre en compte ni l'expertise professionnelle des acteurs de terrain, ni les avis de leurs organisations syndicales, ni ceux de l'ensemble de la communauté éducative.

L'amélioration de notre système éducatif exige une ambition politique forte mais également une construction qui soit commune et concertée. Or, **le ministre entend imposer de nombreuses transformations et continue de le faire à marche forcée.**

Pour le Sgen-CFDT Pays de Loire et les organisations syndicales appelant à cette mobilisation, **ces transformations**, par leur contenu et la méthode, **vont le plus souvent accroître les inégalités, dégrader les conditions de travail des personnels sans répondre à la nécessité d'améliorer le service public d'éducation pour assurer la réussite de tous les élèves et l'élévation du niveau de qualification.**

LOI BLANQUER : UNE RÉFORME QUI NE RÉPOND PAS AUX ENJEUX

Alors qu'il devait s'articuler autour de l'obligation d'instruction ramenée à 3 ans, le projet de loi dit Blanquer « Pour une école de la confiance » est devenu, au fur et à mesure de ses évolutions, un **texte qui bouleverserait le fonctionnement du système éducatif.**

Nous refusons :

- **la création des établissements publics des savoirs fondamentaux sans accord des communautés éducatives,**
- **une reprise en main de la formation des enseignants basée sur une conception du métier réduite à des fonctions d'exécution,**
- **la fin de l'évaluation indépendante des politiques éducatives,**
- **les cadeaux financiers pour l'école privée.**

Cette loi va se décliner par ordonnances ou textes réglementaires portant des **transformations profondes.**

POUR UN BUDGET À LA HAUTEUR DES BESOINS DU SERVICE PUBLIC D'ÉDUCATION

Accompagnant les nombreuses réformes structurelles, les décisions budgétaires pour la rentrée prochaine entraîneront inévitablement une dégradation des conditions d'enseignement et d'accès à la formation. D'autant que le projet de réforme de la Fonction Publique conduira à des milliers de suppressions de postes et à un large recours à la contractualisation. Nous nous opposons à ce développement de la précarité. L'École a besoin de personnels formés et sécurisés afin d'enseigner et accompagner chaque élève.

DONNER D'AUTRES PERSPECTIVES

Les nombreux changements relatifs à l'orientation dont la loi ORE continuent de cristalliser une profonde anxiété chez les élèves de terminale et leurs familles. Dans ce contexte, **alors que les jeunes ont besoin d'être mieux accompagnés** dans la construction de leur parcours d'orientation, **les missions des psychologues de l'Éducation nationale EDO sont remis en cause et des fermetures de CIO programmées**. Alors que chaque jeune doit pouvoir construire son avenir sereinement, **nous demandons à ce que la vision globale du service public d'information et d'orientation soit clarifiée**.

L'accent doit être mis sur les inégalités sociales et territoriales notamment par une relance de l'éducation prioritaire et des mesures en faveur d'une plus grande mixité sociale.

POUR UNE VÉRITABLE RECONNAISSANCE DE NOS MÉTIERS

Nos salaires restent inférieurs à la moyenne des pays de l'OCDE. Sans parler du gel de la valeur du point d'indice, du pouvoir d'achat qui se dégrade régulièrement depuis des années, du rétablissement du jour de carence ...

Le vaste plan de communication du Ministre ne cache pas sa volonté d'autoritarisme et ne répond pas à la réalité de nos quotidiens. Ce projet fragilise l'École par des transformations profondes élaborées sans les personnels. C'est sur eux qu'il faut s'appuyer pour favoriser la démocratisation de la réussite scolaire.

C'EST POUR CES RAISONS QUE NOUS APPELONS LES PARLEMENTAIRES À NE PAS VOTER LA LOI « POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE ».

**Pour la priorité au service public d'éducation,
Pour des perspectives ambitieuses pour tous les élèves et tous les jeunes,
Pour une véritable reconnaissance de l'ensemble des personnels de l'éducation !**

Plus d'information :

Loi Blanquer, mobilisation du 30 mars

<https://bit.ly/2JDEyKx>

Appel commun à la journée d'action du 30 mars 2019

<https://bit.ly/2UaeK3C>